



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA RIVIÈRE DU NORD
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

RÈGLEMENT N°SQ-900-56
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SQ-900 SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite modifier le règlement SQ-900 sur la circulation et le stationnement;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le règlement a été précédé du dépôt d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du 10 juin 2025;

EN CONSÉQUENCE, le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

L'annexe A du Règlement SQ-900, tel que modifié, est à nouveau modifié par l'ajout de panneaux d'arrêt aux intersections suivantes :

TYPE	INSTALLÉ SUR	À L'INTERSECTION DE	DIRECTION
Arrêt	Rue du Satyre	12 ^e Avenue	N-O
Arrêt	Rue de l'Ocellé	Rue du Satyre	N

ADOPTÉ

Yves Dagenais, maire

Marie-Ève Huneau, greffière-trésorière adjointe

Dépôt du projet et avis de motion :	2025-06-175	10 juin 2025
Adoption du règlement :	2025-07-209	8 juillet 2025
Avis public d'entrée en vigueur :		10 juillet 2025